

**Liste d'aptitude pour l'accès au grade d'ingénieur
territorial avec examen professionnel au titre de la
promotion interne 2023**

ARRETE N° 23.028

Le Président du Centre de Gestion du Finistère,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 17, 17-1 et 18,

Vu le décret n°2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu l'arrêté n°20-094 du 8 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion du Centre de Gestion du Finistère,

Vu les candidatures présentées par les autorités territoriales pour l'accès au grade d'ingénieur territorial avec examen professionnel, au titre de la promotion interne 2023,

ARRETE

Article 1 : A compter du 1^{er} avril 2023, sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'ingénieur territorial avec examen professionnel, au titre de la promotion interne 2023 :

Mairie d'AUDIERNE	BUREL	Fabrice	Technicien principal de 1ère classe
Maire de QUIMPERLE	SIMON	David	Technicien principal de 1ère classe
CC PAYS BIGOUDEN SUD	STEPHAN	Philippe	Technicien principal de 1ère classe

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Finistère.

Fait à Quimper, le 30 mars 2023,



Yohann Nedelec
Le Président
Yohann NEDELEC